



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EQ-25**

Fermetures des meubles frigorifiques de vente à température négative

1. Secteur d'application

Locaux existants de distribution alimentaire de produits surgelés tels que : hypermarchés, supermarchés, magasins de proximité, etc.

2. Dénomination

Cette opération standardisée concerne les meubles frigorifiques de vente horizontaux à température négative dans les bâtiments existants pour les améliorations suivantes :

- installation de kits de couvercles en verre sur des meubles existants ;
- ou installation de meubles neufs, équipés de couvercles en verre.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Mise en place réalisée par un professionnel.

Le bénéficiaire fournit l'attestation que l'opération concerne des meubles frigorifiques de vente de type horizontaux et à température négative et précise :

- l'architecture du meuble (simple, double, combi) ;
- la position du groupe de production : soit logé soit à groupe déporté.

4. Durée de vie conventionnelle

7 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Type de meuble	Montant en kWh cumac pour un mètre		Coefficient multiplicateur			Longueur en mètre de meubles frigorifiques équipés de couvercles
Simple	27 200	X	Groupe logé	0,7	X	L
Double	33 300		Groupe déporté	1		
Combi	5 800					